

sés à peu près aux prix où ils étaient. Nous ne ferons aucun changement dans les prix de ces théés nous-mêmes et j'espère qu'aucun marchand de gros ne fera de changements; mais, quant aux autres théés, ces changements sont absolument nécessaires.

Pensez-vous que le marché puisse être réajusté plus tard?

Je ne le pense pas. Les conditions sont contraires à cela. Pendant des années, les planteurs se sont plaints qu'ils ne gagnaient pas d'argent et maintenant qu'ils ont tout en leur faveur et étaient donnés les grands profits qu'ils ont faits l'année dernière avec leurs plantations, il est peu probable qu'ils fassent une concession quelconque.

CANADA LIFE ASSURANCE CO.

Nous publions sur une autre page, le 61e rapport annuel de la Canada Life Assurance Company soumis à l'Assemblée générale qui a eu lieu à Toronto, le 26 février dernier.

L'année d'affaires terminée le 31 décembre 1907 a été excellente. Sur 5,575 nouvelles applications, 5,177 ont été acceptées pour un montant de \$11,536,991 et il y a une augmentation de \$279,998 sur l'année précédente dans le montant des nouvelles polices payées. Ces augmentations sont d'autant plus remarquables que la Compagnie a fermé durant l'année plusieurs succursales insuffisamment productives.

Le total des assurances en vigueur au 31 décembre 1907 était de \$117,509,827.92, en augmentation de \$1,928,798.53 sur le chiffre au 31 décembre 1906.

Le revenu de l'année, en primes et intérêts sur placements, accuse une augmentation de \$149,363.94 sur 1906.

On trouvera, dans le rapport d'ailleurs, le détail des paiements faits aux porteurs de police, il devrait donner à penser à ceux qui remettent à plus tard le souci d'assurer leur existence, si soucieux il y a. Nous tenons, au contraire, pour assuré, que celui qui a une police d'assurance dans la Canada Life s'évite bien des soucis.

Il est des moments où une police d'assurance est un acte de prévoyance non pas seulement pour les héritiers de l'assuré, mais encore pour lui-même. Dans des temps difficiles un assuré peut, grâce à une police d'assurance, se sauver de la ruine menaçante, en empruntant sur sa police. La Canada Life a fait ainsi en 1907 des prêts s'élevant à \$1,300,120.8. L'importance de ce chiffre n'échappera à personne.

Enfin, pour terminer, nous remarquons que l'actif de la Canada Life a eu une augmentation de \$1,714,868.66 sur le montant au 31 décembre 1906 et qu'à la fin du dernier exercice il s'élevait à \$33,995,411.25.

FEU JOHN CAMERON

M. John Cameron qui, pendant vingt ans, a fait partie du personnel de la publicité et des abonnés de la MacLean Publishing Co., est mort à Durham, Ont., le lundi 24 février 1908, à l'âge de 76 ans.

M. Cameron était bien connu des hommes d'affaires du Canada et particulièrement de ceux d'Ontario; c'est dans cette dernière province que ses affaires l'appelaient principalement pendant les quelques dernières années.

M. Cameron était un travailleur persévérant et infatigable. Il avait confiance aux journaux commerciaux et croyait fermement qu'il était de l'intérêt des marchands de détail de les lire et qu'il était aussi de l'intérêt des manufacturiers et des marchands de gros de faire des annonces dans leurs colonnes. Sous ce rapport, il était très enthousiaste. Avec ses manières calmes, agréables, sans ostentation, quand il pensait qu'un homme devait devenir soit un annonceur, soit un abonné d'un journal, il ne le lâchait jamais jusqu'à ce qu'il eût obtenu sa signature au bas d'un contrat.

M. Cameron était un des hommes les plus aimables. Il était franc comme l'or. Personne ne peut se rappeler l'avoir entendu prononcer un mot désagréable. Il considérait toujours le bon côté des gens. Ceux qui le connaissaient l'aimaient. Il accueillait pas quelqu'un chaudement un jour et froidement le lendemain. C'était toujours le même homme. La MacLean Publishing Co. ressentira sa perte non seulement comme un employé précieux et de confiance, mais, ce qui vaut encore mieux, comme un ami fidèle et éprouvé.

Le défunt fut indisposé pendant la plus grande partie de l'année dernière. Il passa l'été à Muskoka, mais en septembre il insista pour se mettre en route de nouveau à la recherche de contrats d'annonces; il était en route depuis un petit nombre de jours seulement quand il dut abandonner sa tâche et retourner chez lui à Durham. Il y a quelques semaines, il fut frappé de paralysie, maladie dont il ne se releva jamais.

DECES DE M. J. C. McARTHUR

Tous les amis de M. Jas. McArthur, de la maison McArthur, Corneille & Co., ont été très éplorés quand ils ont appris, le 28 février, sa mort subite qui s'est produite dans la maison de ses soeurs, Mesdames J. A. Mooney et Henry Porter, 873 rue Dorchester Ouest. Bien qu'il fût souffrant depuis quelque temps, rien de sérieux n'était attendu et M. McArthur était à son bureau, comme d'habitude, le mardi de la même semaine. Depuis, il a gardé la chambre, mais il paraissait être

en état normal quand il se retira pour la nuit, le jeudi. Toutefois, quand Madame Mooney se rendit à sa chambre pour s'appeler, vendredi matin, elle s'aperçut qu'il était mort pendant son sommeil; ce décès est attribué à une maladie de cœur.

M. McArthur qui était âgé de 60 ans était le fils de feu M. John McArthur et alors qu'il était très jeune, il fut amené de Belfast dans ce pays et depuis lors il est toujours resté à Montréal. Il n'était pas marié, mais il laisse trois soeurs, Madame J. A. Mooney, Madame Pennington et Madame Henry Porter ainsi que deux nièces, Madame B. C. Smith et Miss demoiselle Evelyn Mooney.

Le commerce fait maintenant sous le nom de McArthur, Corneille & Co. fut fondé par M. John McArthur, père du défunt et feu M. Alex. Ramsay, qui furent associés pendant un certain temps et occupèrent un établissement au carré Victoria. Plus tard, la firme fut dissoute, chaque membre s'établissant à son propre compte et M. John McArthur prit son fils comme associé. Plus tard encore, M. Corneille fit partie de la firme, mais depuis les six ou sept dernières années, M. McArthur était le seul propriétaire de l'établissement.

LA SEMAINE A QUEBEC

Québec, 4 mars 1908

La conférence de M. Charles Quéry, prononcée le 28 février, à l'Université Laval, a eu un grand succès. Le conférencier a établi, des plus clairement devant un auditoire distingué, que l'assurance sur la vie répondait à des aspirations et à des besoins basés sur l'épargne et le travail, qu'elle contribuait au développement du crédit et à l'augmentation du capital productif en transformant des revenus viagers en capital. Passant ensuite dans le domaine de la statistique, M. Quéry a rappelé que les compagnies canadiennes comptaient au Canada 425,000,000 de polices en vigueur, les compagnies anglaises 45,000,000 et les compagnies américaines 189,000,000. Ces chiffres démontrent par eux-mêmes l'importance que tient l'assurance dans notre monde économique. Il est superflu d'ajouter que cette conférence a été très goûtée des hommes d'affaires venus autre jour à l'Université pour entendre M. Quéry.

• • •

Depuis l'année dernière, il est question de construire un chemin de fer de Ste-Anne de Beaupré à Tadoussac, ce chemin de fer devant couvrir une distance de 120 milles. La question paraît avoir fait un pas et l'on assure maintenant que M. R. Forget a réussi à former un syndicat avec un capital de cinq millions pour pousser l'entreprise. Les experts en chemin de fer prétendent que cette voie ferrée donnera un port d'hi